

**FICHE D'INFORMATION SUR L'INTERMEDIATION
POUR LES PRODUITS D'EPARGNE BANCAIRE**

Afin d'être conformes avec la législation en vigueur, nous avons le plaisir de vous adresser notre fiche d'informations d'entrée en relation client.

QUI SOMMES NOUS

Identité de l'intermédiaire : **NEXITY COCKPIT INVESTISSEMENT**

Nom/ dénomination sociale (forme juridique) / SIREN :

NEXITY COCKPIT INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros

895 333 805 RCS PARIS

SIREN 895333805

Siège social / adresse professionnelle : **19 rue de Vienne - TSA 50029 - 75801 PARIS CEDEX 08**

Immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°23004703

- **CIF depuis le 19/04/2023**

- **Assurance depuis le 19/04/2023 (catégorie = COA)**

- **IOB depuis le 18/08/2023 (catégorie = COBSP)**

Nous exerçons l'intermédiation en vertu d'un mandat du client, à l'exclusion de tout mandat d'un établissement de crédit ou d'un établissement de paiement,

Nous sommes contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Adresse courrier : 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09

Site internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Coordonnées : 01.49.95.40.00

NOS PARTENAIRES

Nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs établissements de crédits. Vous trouverez ci-dessous la liste de nos partenaires bancaires pour les produits d'épargne : **CFCAL-Banque (filiale du Crédit Mutuel Arkéa)**

Nous ne détenons pas de participation supérieure à 10% des droits de vote ou de son capital détenu directement ou indirectement par un établissement de crédit une société de financement, un établissement de paiement ou un établissement de monnaie électronique qui fournit des services de paiement ou par toute entité contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, une de ces entreprises.

REMUNERATION DE L'INTERMEDIAIRE

En contrepartie de l'exécution de l'intermédiation, l'établissement de crédit verse à l'intermédiaire une rémunération en fonction du barème de taux de commissionnement défini par l'établissement de crédit. Cette commission sera due, pour toute souscription d'un produit d'épargne par le client.

Cette commission rémunère toutes les interventions de l'Intermédiaire y compris les frais de toute nature que celui-ci a pu exposer dans le cadre de sa mission. L'Intermédiaire ne perçoit pas de rémunération qui pourrait contrevenir à son obligation d'agir au mieux des intérêts du Client.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIES FINANCIERES :

Dans le cadre de nos activités, nous bénéficions d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrites auprès de :

POLICE GROUPE MMA N° 118.263.166 & COVEA PROTECTION JURIDIQUE N° 4.970.230

Via BDJ - Groupe DIOT-SIACI - Société de Courtage d'Assurance et de Réassurance.

Siège social : Season - 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris - France - Tél. : +33 (0)1 5637 0172.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES CONFLITS D'INTERET :

Conformément à la réglementation applicable, nous avons formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de nos clients.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

En cas de litige ou de réclamation au titre des Produits, l'Utilisateur peut adresser une réclamation écrite directement à l'intermédiaire à l'adresse suivante :

19, rue de Vienne – TSA 50029 – 75801 PARIS Cedex 08

Ou par courriel à info@pierre-papier-immo.fr

L'intermédiaire s'engage à accuser réception de chaque réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de sa réception.

Ce dernier fournira une réponse dans un délai de 2 mois.

MEDIATION :

L'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation et son décret d'application du 30 octobre 2015 obligent les professionnels à communiquer les coordonnées du ou des médiateurs dont il relève ainsi que leur site internet.

En cas de réponse partiellement favorable, défavorable ou en l'absence de réponse de la part de Nexity Cockpit Investissement, l'Utilisateur pourra s'adresser au médiateur du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) 2 mois après l'envoi de sa première réclamation.

Par courrier :

CMAP - Service Médiation de la consommation

39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008

ou en remplissant le formulaire accessible depuis son site :

www.cmap.fr/consommateurs

La charte sera consultable sur <https://www.pierre-papier-immo.fr>

DONNEES PERSONNELLES :

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 (loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vos données feront l'objet d'un traitement informatique nécessaire et indispensable

pour l'étude de votre dossier et la mise en place d'un compte ou livret. Ce traitement sera réalisé par NEXITY COCKPIT INVESTISSEMENT et, le cas échéant, par ses partenaires bancaires et assureurs pour la gestion du dossier client.

Les données transmises à Nexity Cockpit Investissement sont stockées dans des conditions qui garantissent leur confidentialité et leur sécurité, et sont conservées tout au long de la relation commerciale.

Pour toutes ces données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des informations vous concernant. Vous avez également la possibilité de demander la portabilité de ces données. Vous pouvez également vous opposer, sans frais, à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale.

En cas de questions relatives au traitement des données personnelles ou pour toute demande concernant la réalisation du ou des droits mentionnés ci-dessus, vous devez remplir le formulaire consultable via le lien suivant :

(<https://app.witik.io/fr/form/Nexity-Cockpit/exercice-des-droits-rgpd>

ou par courrier postal à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 19, Rue de Vienne - TSA 50029 - 75801 PARIS Cedex 08, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Retrouvez toutes les informations relatives à la protection de vos données sur notre site internet <https://www.pierre-papier-immo.fr>

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

La Banque dispose d'un droit discrétionnaire de donner suite ou non à toute demande de souscription à un ou plusieurs produits d'épargne par l'Intermédiaire et ce, sans avoir à en justifier à l'égard de ce dernier. L'intermédiaire s'interdit de percevoir une somme représentative de provision, de commissions, de frais de recherche, de démarches, de constitution de dossier ou d'entremise quelconque, de la part d'un particulier.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature de la convention de compte ou du livret.